



REMISE EN ETAT APRES UN DÉGÂT DES EAUX ON VA TOUT CONTRÔLER !

LA FORCE DESTRUCTIVE DE L'EAU

Les causes de dégâts des eaux peuvent être multiples. Tantôt, il pourra s'agir du gel, de la tempête ou d'une inondation. Tantôt, de l'eau gouttant d'une conduite non étanche ou mal posée. Et parfois, l'utilisation erronée d'un lave-linge suffira pour submerger une pièce ou tout un bâtiment. Mais que la cause d'un dégât des eaux soit naturelle ou «domestique», il est important d'y apporter une réponse rapide, appropriée et infaillible.

LES EFFETS NEFASTES D'UN DÉGÂT DES EAUX :

- Immersions de biens tels que meubles, livres, électroménagers, outillage, etc.
- Courts-circuit des installations électriques
- Développement de champignons et de moisissures
- Dommages consécutifs au gonflement du bois et/ou au développement de la corrosion sur des machines de production ou pièces métalliques
- Coûts liés à la perte de jouissance ou interruption d'exploitation





« Nous ne pouvons pas marcher sur l'eau... mais on sèche tout à nouveau ! »

1. MESURES CONSERVATOIRES

Prise en charge immédiate de votre sinistre pour la mise en sécurité de vos biens afin de limiter l'étendue des dégâts :

- Bouchonnage de l'alimentation,
- Fermeture des vannes d'arrivée d'eau,
- Coupure du compteur électrique,
- Aspiration des eaux résiduelles,
- Transport des biens dans un lieu sain,
- Sécurisation du bâtiment,
- Clos (obturation).

2. RECHERCHE DE FUITES NON DESTRUCTIVE

Nos intervenants disposent de tous les équipements nécessaires à la détection et à la localisation des fuites sur les canalisations encastrées, les infiltrations et/ou sur les toitures et façades, sans destruction inutile des supports. Nos méthodes se basent sur la mise en oeuvre de différentes techniques de recherche complémentaires et préservent les bâtiments des dégradations générées par les méthodes traditionnelles d'investigation. Nous vous proposons des solutions adaptées à chaque typologie de sinistre. Chaque intervention de recherche est suivie de la remise d'un rapport avec photos et préconisations.

3. MISE EN PLACE D'UNE SOLUTION D'ASSÈCHEMENT ADAPTÉE

Une fois la fuite localisée et réparée, nous sommes en mesure de mettre en place un dispositif d'assèchement si nécessaire. Nous adaptons les moyens techniques à l'assèchement des matériaux, soit par la mise en place de déshydrateurs à condensation ou à absorption, soit par la mise en place de déshumidificateurs.



4. TRAVAUX D'EMBELLISSEMENT

Succédant à nos équipes de recherche de fuites, nos techniciens interviennent post-sinistre sur l'embellissement intérieur de votre habitation ou locaux. Nous assurons la coordination de tous les corps de métier, supervisons les travaux et effectuons un contrôle qualité en fin d'intervention.

Nos prestations :

- Retrait - Déblais,
- Papier peint, revêtements muraux,
- Peinture,
- Revêtements de sol,
- Parquet,
- Faïence.

5. RÉCEPTION DES TRAVAUX

A la fin du chantier nous procédons à la réception des travaux. Nous constatons ensemble leur bonne exécution et leur conformité selon le devis établi. Ce n'est que lorsque vous êtes satisfaits à 100%, que nous le sommes aussi !

